

Rantigny, le 24 mars 2026

Conformément à la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 et au décret 2021-1311 du 7 octobre 2021
Conformément à la délibération du 16 septembre 2022

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2026**

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à 11h00 en salle du conseil municipal

DELIBERATIONS PRISES

- 1/ Election du maire
- 2/ Détermination du nombre d'adjoints au maire
- 3/ Election des adjoints au maire
- 4/ Lecture de la charte de l'élu local
- 5/ Adoption des délégations au maire
- 6/ Fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints au maire



Madame le Maire,
Christine GAUCHER